

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 18 MARS 2024

Objet : **ANIMATEUR COMMERCE DE LA PLAINE DE L'AIN : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TRIENNALE**

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTI - BORTOT – BOURSIER – CORBIOLI – FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON – MM. GALLET - LUGAND – MME MANIGAND – MM. MONNET – MME PREVALET - MM. SORET - TOURNIER-BILLON - VERNE - VIALLO

Membres associés présents : M. FRENEAT - MME GONGUET – MM. MAITRE – MULLER - PIERROT

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

Sur la Plaine de l'Ain, nous portons depuis plusieurs années le poste d'animateur commerce avec les partenariats financiers des 3 UC d'Ambérieu, Lagnieu et Meximieux et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain. Nous arrivons à l'échéance de la convention triennale que nous avons à ce sujet.

La Communauté de Communes nous propose de renouveler celle-ci à nouveau pour 3 ans. Les 3 UC représentent plus de 220 entreprises adhérentes et la mission est particulièrement appréciée sur le terrain à travers notamment les chèques cadeaux d'Amblamex et l'accompagnement au numérique des commerçants qui se réalise en concertation avec les services de la CCI.

Aussi, je vous propose d'autoriser notre Président à signer cette nouvelle convention triennale avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain pour le poste d'animateur commerce.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, autorise le Président à signer la nouvelle convention triennale entre la CCI de l'Ain et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour le poste d'animateur Commerce.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	31
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

